

## Formation éligible au CPF

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail ou téléphone

## TARIF

990 € net de taxes

**FINANCEMENT** possible par le CPF, l'employeur, l'OPCO ou Pôle emploi

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci de nous contacter pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité

**DATES** : entrées et sorties permanentes

## CONTACT

Angélique LEVEQUE

Tél : 06.46.54.35.28

[contact@capalliance-conseil.com](mailto:contact@capalliance-conseil.com)

[capalliance-conseil.com](http://capalliance-conseil.com)

## BILAN DE COMPETENCES INITIAL

Une formule idéale pour les personnes souhaitant confirmer un projet professionnel ou une formation

### Les objectifs pédagogiques du bilan

Faire le point sur son parcours professionnel et personnel  
Analyser ses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être)  
Repérer ses motivations, ses intérêts et valeurs  
Evaluer la faisabilité d'un projet professionnel ou d'une formation

### Public visé

Tout public

### Niveau de connaissances préalables requis

Aucun prérequis

### La durée du bilan

La durée est de 14 heures dont 8 heures d'entretiens personnalisés à distance ou en modalité mixte (distanciel/présentiel) et se répartit le plus souvent sur 3 à 8 semaines.

### Organisation et déroulement du bilan de compétences

Le bilan s'organise en trois phases distinctes et personnalisées. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins et objectifs du bénéficiaire.

#### ➤ Phase 1 : phase préliminaire

Le bilan débute par une analyse des besoins et des attentes du bénéficiaire. Il est informé sur les méthodes et techniques mises en œuvre et confirme son engagement dans la démarche du bilan.

#### ➤ Phase 2 : Phase d'investigation

Analyse du parcours professionnel et personnel, mise en valeur des points forts, travail sur les centres d'intérêts, aptitudes et valeurs personnelles

Exploration des pistes d'orientation envisagées et validation de la faisabilité du projet professionnel ou de la formation

#### ➤ Phase 3 : Phase de conclusion

Formalisation du projet retenu et construction d'un plan d'actions personnalisé précisant les différentes étapes à la mise en œuvre du projet.

**Suivi post bilan :** Un rendez-vous de suivi est proposé au bénéficiaire dans les 6 mois suivant la fin du bilan de compétences afin de faire le point sur la situation et la mise en œuvre du projet professionnel.

### **Les moyens pédagogiques et techniques**

Pratique d'entretiens individualisés et personnalisés en visioconférence ou en modalité mixte présentiel/distanciel en alternance avec des temps de travail personnels en autonomie

Méthodes pédagogiques déployées : approche centrée sur la personne, ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel)

Elaboration d'un portefeuille de compétences

Tess : Inventaire des intérêts professionnels, motivation et valeurs professionnelles. Les tests sont choisis en fonction du profil du bénéficiaire et de l'objectif visé

Apports méthodologiques : recherche d'information, enquêtes métier

Techniques d'évaluation, d'analyse et de synthèse du bilan

### **Les moyens d'évaluation mis en œuvre**

Remise de synthèse co-construite personnelle et confidentielle  
Questionnaire de satisfaction à compléter par le bénéficiaire à l'issue de la prestation.

### **Intervenant**

Le consultant en bilan de compétences est un professionnel expérimenté ayant une longue pratique du terrain. Bénéficiant d'une solide formation en gestion des Ressources Humaines et en psychologie, il est habilité à la passation de tests